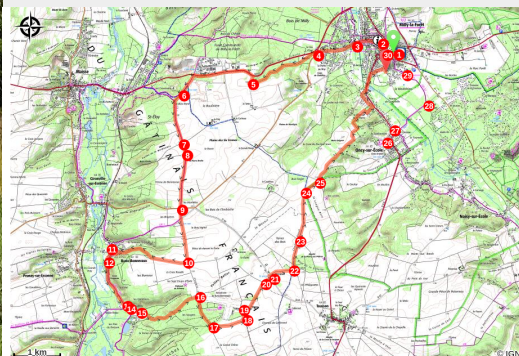


# Circuit des Mégalithes - 26km

PNR du Gâtinais français - MILLY-LA-FORET



*Un parcours parsemé de menhirs et d'un polissoir pour partir à la découverte des vestiges de la Préhistoire !*

Les circuits proposés privilégient les chemins ruraux pour une découverte des paysages du Parc du Gâtinais. Sur ces chemins, vous pourrez rencontrer d'autres usagers, comme des agriculteurs ou des chasseurs (se renseigner auprès des Mairies pour les périodes de chasse).

Respecter la nature, la faune et la flore. Certains secteurs sont particulièrement fragiles, restez sur les chemins et évitez la cueillette !

Pensez à prévoir une sacoche de secours avec les outillage d'urgence

Ne laissez pas trace de votre passage (pensez à prendre un sac pour repartir avec vos déchets)

## Infos pratiques

Pratique : VTC

Durée : 3 h

Longueur : 24.2 km

Dénivelé positif : 209 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

# Itinéraire

**Départ** : Milly-la-Forêt

**Arrivée** : Milly-la-Forêt

**Communes** : 1. MILLY-LA-FORET

2. MAISSE

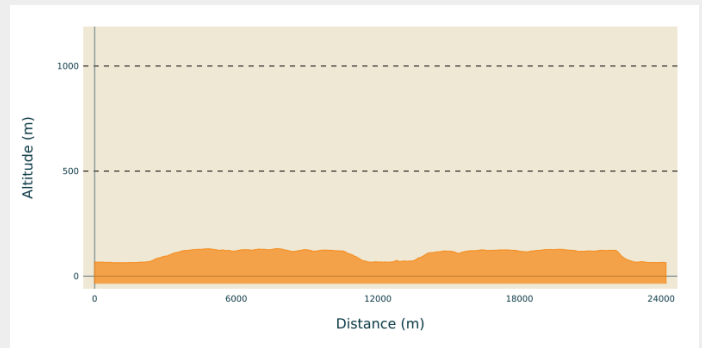
3. BUNO-BONNEVAUX

4. TOUSSON

5. ONCY-SUR-ECOLE

6. NOISY-SUR-ECOLE

## Profil altimétrique



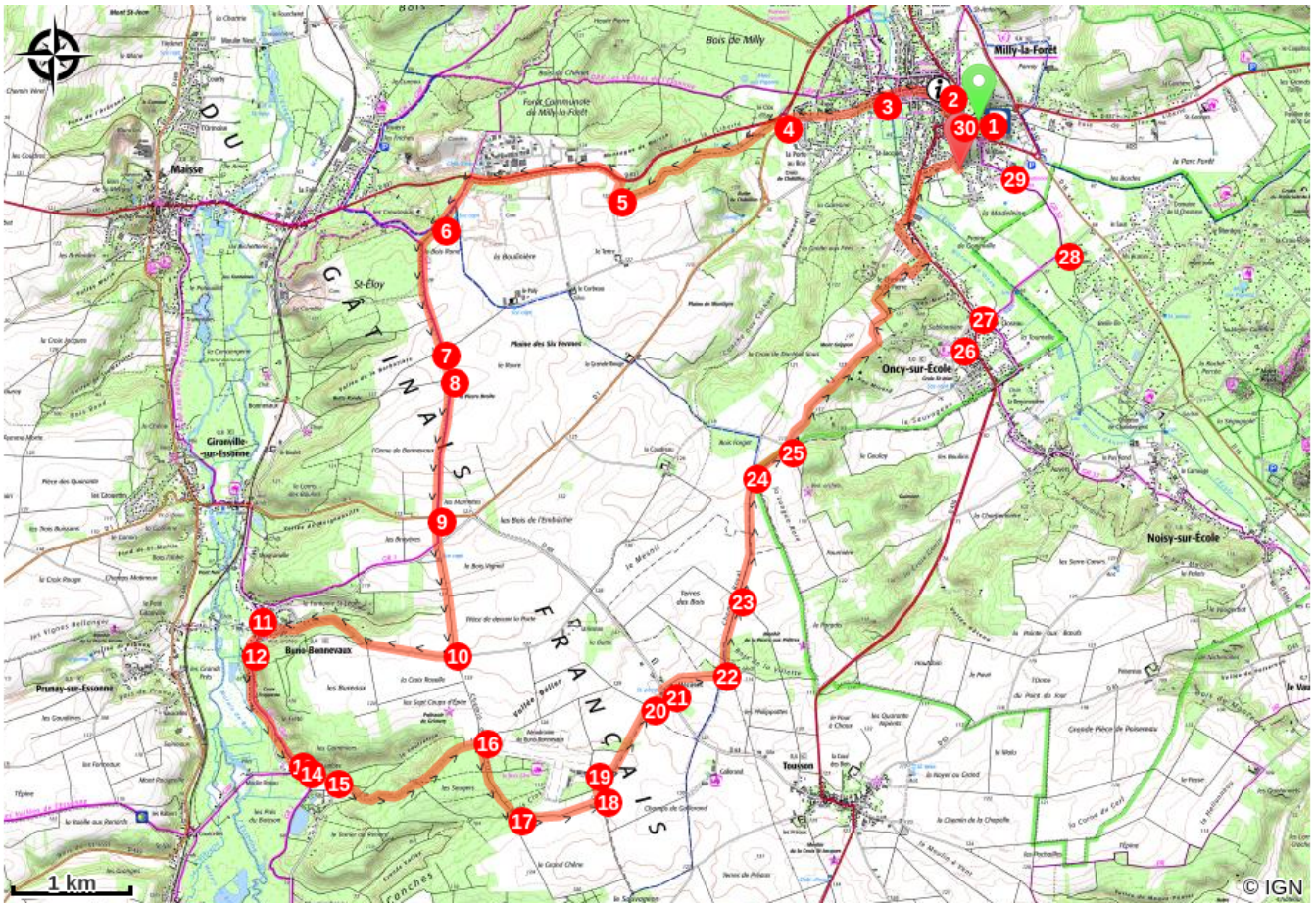
Altitude min 64 m Altitude max 131 m

1. Départ: parking du stade rue de l'Hermitte. Sortir à gauche en direction du centre de Milly-la-Forêt. A l'intersection prendre la 2ème à droite (rue Jean Cocteau) puis la 2ème à droite : Place du marché.
2. Intersection rue de Langlois, tourner à gauche.
3. Continuer sur la rue Saint-Pierre jusqu'au rond-point à la sortie du village.
4. **ATTENTION** à la circulation. S'engager dans le rond-point. Après la 2ème sortie prendre à droite, l'accès à la voie verte « chemin Gâtinais Beauce ».
5. Continuer sur la voie verte jusqu'au chemin de la Comble (Maisse).
6. A l'intersection, quitter la voie verte et prendre à gauche (chemin de Grimery).
7. Au carrefour, continuer tout droit sur le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges)
8. Continuer tout droit sur le chemin, passage à droite du menhir de « la pierre droite ».
9. A l'intersection avec la RD1, continuer tout droit. **ATTENTION** à la circulation.
10. Après le carrefour continuer tout droit sur environ 1km.
11. Continuer tout droit pendant environ 1 km. Au carrefour avec une rue bitumée, tourner à droite.
12. Descendre jusqu'au village. A l'intersection (église à gauche), tourner à droite, rue Jean-Claude Brégé, si vous souhaitez rejoindre l'arrêt du RER D. Pour continuer sur le circuit, tourner à gauche, au niveau de l'église, route de chantambre. Continuer tout droit, direction Chantambre. Suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches). A Chantambre, à l'intersection avec la rue du Moulin, continuer tout droit, suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches).
13. A l'intersection avec le chemin de terre, continuer tout droit et quitter le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges). Direction route de Malesherbes.
14. Prendre la 1ère rue à gauche, voie de Chantambre à Tousson. Chemin en côte, continuer sur la même voie. Passage en sous-bois sur environ 1Km
15. A l'intersection avec le chemin de Grimery, vous apercevez l'aérodrome en face à droite, **ATTENTION**, tourner à droite.
16. Passage en sous bois, à l'intersection tourner à gauche en suivant le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges).
17. Continuer sur le chemin (aérodrome à gauche). A l'intersection, prendre le 2ème chemin à gauche.
18. A l'intersection avec le chemin à gauche, continuer tout droit.
19. A l'intersection avec le chemin à gauche, continuer tout droit.

20. Intersection avec RD63. **ATTENTION** à la circulation. Tourner à gauche puis emprunter la 1ère route à droite, suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges) .
21. A l'intersection prendre à gauche et suivre le tracé du chemin de randonnée pédestre (marques blanches et rouges)
22. Poursuivre tout droit aux prochaines intersections
23. Poursuivre sur le chemin de randonnée pédestre en longeant le bois, à l'intersection prendre à droite toujours sur le chemin de randonnée pédestre (marques rouges et blanches).
24. Continuer tout droit sur le chemin de randonnée pédestre. Vous êtes sur le sentier d'interprétation agricole (panneaux présentant les cultures locales). Poursuivre sur le sentier en suivant les marques du chemin de randonnée pédestre.
25. Après le gymnase, prendre la 1ère route à gauche.
26. Traverser la D410. **ATTENTION** à la circulation.
27. Poursuivre sur la route puis à l'intersection au niveau du « Bois Dormant » prendre le chemin à gauche.
28. Passer à gauche du Conservatoire des Plantes. Poursuivre tout droit et prendre la 2ème à droite pour rejoindre la Chapelle-Saint-Blaise.
29. Rejoindre le parking en tournant à gauche puis à droite, rue de l'Hermitte.



# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## Comment venir ?

Parking conseillé

Parking rue de l'hermite

## Lieux de renseignement

**Office de Tourisme de Milly-la-Forêt,  
Vallée de l'École, Vallée de l'Essonne**  
47 rue Langlois, 91490 MILLY LA FORET  
info@millylaforet-tourisme.com  
Tel : 01 64 98 83 17  
<http://www.millylaforet-tourisme.com/>

